



Groupe de négociation de l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI)

Groupe de rédaction No.3 sur la définition, le traitement et la protection des investisseurs et des investissements

COMPTE RENDU SUCCINCT

Réunion du 20 février 1998

GROUPE DE RÉDACTION NO.3 SUR LA DÉFINITION, LE TRAITEMENT ET LA PROTECTION DES INVESTISSEURS ET DES INVESTISSEMENTS

COMPTE RENDU SUCCINCT

20 février 1998

1. Adoption de l'ordre du jour

Le Groupe adopte l'ordre du jour [DAFFE/MAI/DG3/A(98)2].

2. Approbation du compte rendu succinct

Le Groupe approuve le compte rendu succinct de la réunion des 15 et 19 janvier 1998 [DAFFE/MAI/DG3/M(98)1].

3. Projet d'article sur la formulation des exceptions spécifiques des pays

Le Groupe poursuit ses travaux concernant le projet d'article sur la formulation des exceptions spécifiques des pays, à partir de la section A du rapport au Groupe de négociation [DAFFE/MAI/DG3(98)1]. Les résultats de ces travaux sont consignés dans le dernier rapport au Groupe de négociation [DAFFE/MAI/DG3(98)3].

4. Travail et environnement

A partir du rapport précédent consacré au préambule [DAFFE/MAI/DG3(98)2], le Groupe :

- Examine de façon plus approfondie les options de texte concernant le “non-abaissement des normes” [voir DAF/MAI/DG3(98)3] ;
- Examine de façon plus approfondie les questions concernant un article supplémentaire se fondant sur l'article XX du GATT, sur l'article 1114(1) de l'ALENA et/ou sur les paragraphes 3 et 4 du projet d'articles de l'AMI concernant les obligations de résultat, de même qu'une série de propositions connexes, notamment un ensemble de propositions d'une délégation [DAFFE/MAI/RD(98)10].
- Prend note des contributions de trois délégations [ces contributions ont été ultérieurement diffusées sur OLIS sous la cote DAF/MAI/DG3/RD(98) 9 à 11].

5. Autres questions/travaux futurs

- a) Le Groupe décide qu'un projet de rapport au Groupe de négociation sur les résultats de ses travaux sera rédigé pour approbation par le Groupe, selon la procédure écrite [ce rapport sera diffusé sous la cote DAF/MAI/DG3/RD(98)3].
- b) Le Groupe tiendra sa prochaine réunion le 20 mars 1998.